

Aide exceptionnelle pour l'Agriculture Biologique

Le ministère de l'agriculture propose une aide exceptionnelle aux exploitations agricoles en Agriculture Biologique qui auraient été fragilisées par la crise actuelle de consommation des produits biologiques.

Les conditions pour en bénéficier:

- Avoir l'ensemble de ses productions certifié ou en cours de conversion à l'Agriculture Biologique.
- Avoir une perte d'excédent brut d'exploitation (EBE) en 2022/23 (dernier exercice clos entre juin 2022 et mai 2023), de 20% ou plus, par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés de 2018 et 2019;
- Et une dégradation de la trésorerie en 2022/23 de 20 % ou plus, par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés de 2018 et 2019.
- **Déposer son dossier entre le 16 août et le 20 septembre 2023 à 14h.**

L'aide compensera jusqu'à 50% de la perte d'EBE, et devra représenter un montant minimum de 1000 €.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir plus.

[Communiqué de presse du ministère](#)

[Page FranceAgriMer: Dépôt de son dossier en ligne](#)

[Décision FranceAgriMer - Modalités détaillées de l'aide](#)



Etude FranceAgriMer - Données sur la filière apicole 2022

La synthèse 2023 (portant sur la saison 2022) de l'observatoire de la production de miel et de gelée royale conduit par FranceAgriMer est disponible.

Vous pourrez notamment y trouver des informations sur la répartition des apiculteurs en France, les rendements moyens par ruche, la part d'apiculteurs transhumants par région ou encore sur les principaux circuits de distribution du miel.

[Synthèse FranceAgriMer](#)



Appel à projets du FSAb 2023 - Subvention de plantation de surfaces mellifères par les agriculteurs

Le Fond de Sauvegarde des Abeilles (FSAb) permet à ses lauréats d'implanter des ressources mellifères sur le long terme tout en créant du lien entre les apiculteurs et les agriculteurs.

Le Fonds subventionne notamment des projets d'implantations de jachères fleuries, de bandes enherbées, de haies ou encore de prairies fleuries et mellifères.

Les projets doivent être portés par des agriculteurs, coopératives d'agriculteurs ou collectivités territoriales en collaboration avec des apiculteurs des environs.

Si vous connaissez des collectivités ou des agriculteurs intéressés, n'hésitez pas à leur faire suivre l'information, voir à monter un projet ensemble.

Le projet appel à projet ouvrira en septembre 2023.

Pour en savoir plus:

Site internet du FSAb

Les mortalités durant l'hiver 2022-2023

L'Enquête Nationale de Mortalité Hivernale des colonies d'Abeilles (ENMHA) de l'hexagone durant l'hiver 2022-2023 a été lancée le 6 mars et s'est clôturée le 15 mai.

Quelques résultats:

- 25,6 % de pertes (incluant les colonies mortes, bourdonneuses, faibles et accidentées) estimées lors de l'hiver 2022-2023 dont 17,5 % de colonies mortes
- 22,2 % de pertes hivernales en Pays de la Loire.
- Les principales raisons évoquées par les apiculteurs pour expliquer ces pertes sont des colonies faibles à l'hivernage, un problème de reine, varroa ou le frelon asiatique.

Pour en savoir plus:

Résultats de l'enquête de mortalités hivernales 2022-2023

Rencontres sanitaires apicoles ADA AURA / GDS AURA: Replay des webinaires

Visionnez les webinaires organisés lors des rencontres sanitaires apicoles en région AURA début 2023 :

- [Varroa : comment traiter mes colonies hors couvain l'été sans encager ?](#)
- [Varroa : que faire en saison pour faire baisser la pression ?](#)
- [Frelon : prédation sur mes ruches, que faire ?](#)

Podcasts de France Culture sur les abeilles

Série de podcasts à écouter sur France Culture sur les abeilles, en 4 épisodes : L'abeille, une guêpe devenue végétarienne, la charpentière : cousine sauvage de l'abeille, la stratégie du coucou chez les abeilles sauvages, quel avenir pour les abeilles sauvages ?

Podcasts

Site internet centralisant des ressources sur la prise en compte des pollinisateurs en agriculture

Le réseau des chambres d'agriculture, en partenariat avec l'ITSAP, a rassemblé des connaissances sur le sujet des auxiliaires des cultures et des pollinisateurs. Sur ce site les agriculteurs pourront en quelques clics trouver les ressources permettant de comprendre et savoir comment agir en faveur des auxiliaires des cultures et des pollinisateurs.

On y trouve une partie "Protéger les abeilles" pour en savoir plus sur les abeilles et la pollinisation, réaliser un diagnostic d'exploitation, trouver des idées de pratiques favorables, implanter des ressources...

Site "Auxiliaires et pollinisateurs" - Protéger les abeilles

Recrutement d'un salarié à l'ADA Bretagne

L'ADA Bretagne recrute un(e) chargé(e) de mission en apiculture pour l'animation de la filière et l'accompagnement technique des apiculteurs de la région.

- Poste en CDI.
- Postuler avant le 27/08/23.

Offre - Chargé de mission apiculture

Rubrique des annonces

Vous avez une annonce à faire passer ?
Achat / vente de matériel, essaims, ruches, recherche de main d'œuvre...
N'hésitez pas à transmettre votre annonce
pour la diffuser dans cette lettre d'infos rapide !

Vous cherchez une ancienne petite annonce?
Retrouvez la sur [la page dédiée de notre site internet](#).

Apiculteur en Mayenne proche Ille-et-Vilaine cherche un-e repreneur-euse

Suite à future cessation d'activité en début 2024 (départ à la retraite), je cède mon exploitation apicole. La maison d'habitation peut y être jointe (facultatif).

Actuellement 240 colonies environ. Pratique essentiellement sédentaire autour du siège de l'exploitation. Production constituée à 90% de miel en vente directe, demi-gros et éventuellement en gros. Autres produits de la ruche de façon marginale.

Les éléments transmis sont:

- actuellement environ 240 colonies,(à revoir en sortie d'hivernage)
- matériel de miellerie
- 1 fourgon Master et un 4x4 dangel jumper
- ruchettes, ruches vides, autres éléments de ruchers.
- Transmission éventuelle des emplacements et du circuit de vente.

Le prix de vente est estimé à environ 90 000 € pour l'exploitation apicole (hors stocks miels et consommables) et 260 000€ pour la maison d'habitation + bâtiments d'exploitation

Contact au 06 79 68 63 92

Exploitation à reprendre en Vendée

En vue d'un départ à la Retraite fin 2023, je souhaite transmettre mon exploitation située près du Puy du Fou en Vendée.

Le cheptel est constitué de 250 colonies dont 200 en production. Les production sur l'exploitation sont : miel, pollen et propolis.

Je transmets le cheptel, du matériel de production et de miellerie, une partie de mes ruchers et les circuits de distribution (Vente directe en marchés et magasins de producteurs). Il n'y aura pas de transmission des bâtiments mais la possibilité d'en louer un au besoin.

Gros potentiel commercial avec une activité touristique importante dans le périmètre de l'exploitation.

Afin de pérenniser et faciliter cette transmission, j'envisage un accompagnement durant la saison 2023-2024.

Contact : Le Miel du Bocage

Yannick Jeannot / 06 71 52 14 58 / braco79@laposte.net



[Adhérer à l'ADA Pays de la Loire - apiculteurs \(collège 1\)](#)

[Adhérer à l'ADA Pays de la Loire - structures apicoles \(collège 2 et 3\)](#)



Avec le soutien de :

